

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 86 (1950)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Vaud: *Allocution de M. le Conseiller d'Etat P. Oguey.* — S. P. V.: *Comité.* — *Le rôle des dessins à l'Asile d'Echichens.* — *Société vaudoise de T. M. et R. S.* — Genève: *U. I. G. M.: Assemblée administrative annuelle.* — *Assemblée générale du 8 février.* — *U. I. G. D.: Rappel de convocation.* — *Groupe des jeunes de l'U. I. G. D.* — *U. A. E. E.: Groupe d'échanges.* — *Association antialcoolique du corps enseignant.* — Neuchâtel: *Nouvelles des sections.* — *Assemblée générale de la coopérative de l'enseignement.* — *Le 4^e congrès national de l'école moderne française.* — Jura: *La lutte contre la tuberculose.* — *Places au concours.* — *Comité général S. P. J.* — *Société jurassienne de T. M.* — **Echanges.**

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Louis Meylan: *Humanités et éducation interculturelle (suite).* — *L'Alsace et les enfants arriérés et difficiles.* — Ed. C.: *Enseignement antialcoolique.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ALLOCUTION DE M. LE CONSEILLER D'ÉTAT PIERRE OQUEY
 chef du département de l'Instruction publique et des Cultes,
 à l'assemblée générale du 29 janvier 1950
 de la Société pédagogique vaudoise

Monsieur le Président,
 Mesdames,
 Mesdemoiselles,
 Messieurs,

Il y a deux ans, je rompais avec la tradition qui voulait que le chef du département, dûment accueilli, nourri et abreuvé par votre comité, prononce quelques mots au dessert et s'éclipse avant votre assemblée. J'ai voulu vous voir tous et m'adresser à tous avant de vous laisser à vos travaux administratifs. Je récidive, créant ainsi une nouvelle tradition qui peut être bonne à condition que ma présence soit hors programme, et que je n'aie pas un « discours » à faire, mais que cette rencontre soit pour moi l'occasion de vous dire ce que je ne pourrais pas, à chacune et chacun, vous écrire.

Empêché l'année dernière, je ne vous ai pas revu en assemblée générale depuis deux ans. Mais je vous connais beaucoup mieux.

J'ai saisi toutes les occasions, trop rares à mon gré, de pénétrer dans vos classes, non pour contrôler ou diriger, ce n'est pas directement mon affaire, mais pour voir le cadre de votre activité, la frimousse de vos enfants (et aussi celle de vos autorités) faire connaissance avec votre collègue ou votre village.

On ne saurait juger personne sur des apparences occasionnelles. Lorsque trois ou quatre messieurs sont au fond de la classe, nous ne pouvons pas demander à l'institutrice ou à l'instituteur d'être aussi à l'aise, naturels, que s'ils n'étaient pas là. Vous avez ceux qui sont inti-

midés, et ça se voit ; et ceux qui ont une autorité brusquement accrue, et ça se voit aussi ! Vos classes sont merveilleusement disciplinées, vos enfants remarquablement sages ! Et vos autorités sont ce qu'elles peuvent être au premier contact avec un conseiller d'Etat que pour la plupart elles ne connaissaient pas !

En revanche, on peut apprendre bien des choses par quelques mots échangés avec le maître ou la maîtresse, un regard au mur, un coup d'œil aux élèves pendant que vous causez avec l'un d'eux ou que vous regardez le cahier d'un autre, une réflexion « par la bande » en buvant un verre avec « ces Messieurs de la commune ». On peut déjà faire un diagnostic : classe peu douée, mais facile à mener ; classe hétérogène avec éléments intelligents, mais un peu indisciplinée ; maître qui a sa classe en mains ou qui flotte encore un peu ; autorités compréhensives ou indifférentes ; instituteur adopté, ou harmonie avec le village pas encore trouvée.

De ces sondages rapides, mais déjà instructifs, je peux vous dire que l'impression est très rarement mauvaise ; qu'elle est bonne presque partout et, en bien des endroits, excellente.

Je vous connais mieux aussi par des entretiens avec votre comité, assez fréquents, surtout en 1948, lors de la mise en vigueur du statut des fonctions publiques. Ces entretiens ont été très agréables avec tous les membres de votre comité que vous pouvez féliciter des résultats obtenus et de la manière de les obtenir, comme je les remercie de l'esprit qui présidait à nos discussions. Il n'y avait pas de gens qui revendiquaient âprement, sans intelligence, en face d'autres qui devaient se défendre âprement, sans compréhension, mais bien des gens réunis pour chercher ensemble, toutes cartes sur table, de quelle manière on pouvait faire le plus et le mieux possible en faveur du personnel enseignant.

Sans doute, des inégalités subsistent, des instituteurs plus âgés ont été relativement moins avantagés que les tout jeunes ; mais ils ont compris que les échelles choisies ont permis de revaloriser leur profession. Sans être supprimées, ces différences seront atténuées par la mise en vigueur progressive du statut dont l'étude se poursuit.

Je vous connais mieux aussi par les rapports d'inspections de classes, que je vois tous. Ils sont intéressants à consulter par les remarques, éloges ou critiques, et les conseils de l'inspecteur sur les différentes branches, intéressants aussi par l'appréciation générale de l'inspection. C'est même très réconfortant, et à voir la masse des qualificatifs tels que « bonne, satisfaisante, très bonne, excellente, en progrès », je suis persuadé que le pour cent des hommes qui ne donnent pas satisfaction est plus faible que dans n'importe quelle profession ! A ce propos, je vous dirais que les conférences d'inspecteurs ont été pour moi une véritable révélation. C'est un état-major qui se réunit non pas pour discuter de détails du genre « boutons de guêtres », mais de questions pédagogiques générales, des expériences faites, des résultats généraux. J'ai pu apprécier son sérieux, sa compréhension, sa bienveillance envers les maîtres et l'intérêt de ses débats dans la recherche d'une amélioration constante de notre enseignement.

Enfin, vous m'apparaissez aussi à travers les rapports spéciaux des classes ménagères ou des cercles de classes primaires supérieures.

De tout ceci, une impression se dégage. A l'un ou l'autre de vos collègues on peut signaler un défaut ou une lacune. Sur une branche ou l'autre, on peut constater et vous signaler un fléchissement dans les résultats pour vous inviter avec nous à en rechercher les causes et les remèdes qui appartiennent à l'école, comme c'est notre rôle et notre devoir, mais dans l'ensemble, ces deux ans m'ont permis de constater que notre école primaire va bien ; grâce à votre formation à l'École normale, grâce à notre organisation, grâce à votre dévouement et surtout à la conscience que vous avez de votre tâche qui, pour la plupart, est une véritable mission. Au début de cette année, où vous aurez le plaisir et l'honneur de recevoir la grande Société pédagogique romande, je tenais à vous le dire.

S. P. V. - COMITÉ

Toujours mélancolique, cette ultime séance où la rigidité du règlement nous contraint à nous séparer des membres sortant de charge. Mlle Magnenat a mis, ces trois dernières années durant, son cœur, son dévouement et sa compétence au service de son sexe et de notre société. Charles Bonifay restera le modèle du président actif et pondéré, d'une patiente compréhension à l'égard des faibles et des moins favorisés. En ce terne après-midi du 8 février, D. Kohler exprima à ces deux collègues les sentiments de regrets qu'inspire leur départ. Ils reprennent une vie moins soucieuse, accompagnés de notre estime et de notre amitié.

Et comme la roue continue à tourner, il fallut sans autre, dans une atmosphère encore teintée d'émotion, répartir les fonctions pour le nouvel exercice. Le comité sera constitué comme suit :

Président : Daniel Kohler, Echandens.

Vice-président et caissier : Marcel Pache, Sottens.

Bulletinier : Olivier Robellaz, Renens.

Secrétaire correspondance : Mlle Andrée Corthésy, Chexbres.

Secrétaire procès-verbaux, archives : Maurice Clavel, Montreux.

(Tous sont abonnés au téléphone.)

Nous souhaitons à Mlle Corthésy et à M. Clavel une cordiale bienvenue. Le travail ne manquera pas. Leur collaboration nous sera précieuse.

Bureau. Nous rappelons que le bureau est ouvert chaque samedi de 16 à 17 heures, au Restaurant Bock, premier étage, Grand-Chêne.

Les collègues seront reçus :

Le 1er samedi du mois par : le président ;

Le 2e » le bulletinier ;

Le 3e » la secrétaire ;

Le 4e » le secrétaire ;

Le 5e » le caissier.

Certificat de salaire. Le Département n'enverra aucun certificat de salaire individuel. Le boursier communal fournira les indications nécessaires.

O. R.

LE ROLE DES DESSINS A L'ASILE D'ECHICHENS

Les enfants de l'Asile d'Echichens ont souvent de la peine à lire, à écrire, à compter, mais ils savent dessiner. Les visiteurs auxquels on montre leurs dessins admirent et s'étonnent.

Ce sens artistique, qui se manifeste chez nos garçons avec une force plus grande que la moyenne, semble être le fruit de la souffrance. Les mauvais traitements subis dans leur famille, l'impression d'être abandonnés, les sentiments d'infériorité causés par le retard de leur développement intellectuel ou physique, les difficultés soulevées par la vie collective de l'Institution, tout cela charge leur inconscient et la souffrance indéfinie qu'ils en éprouvent cherche parfois un moyen d'expression dans la révolte, mais souvent aussi dans l'amour des couleurs et des belles choses.

Michel est un garçon de 14 ans. Au cours des derniers mois son instituteur et nous-mêmes l'avons encouragé en le félicitant de la beauté de ses dessins. Ces encouragements l'ont aidé à progresser dans tout son comportement. En novembre 1949, il apprit par le catalogue des jouets de l'Innovation, l'ouverture du concours des Artistes en Herbe et s'inscrivit. Il obtint le premier prix avec diplôme dans la catégorie des enfants de son âge.

La critique parue dans le Journal de Lausanne du 6 janvier 1950 est éloquente sur le talent de ce garçon :

« Enfin, une pièce étonnante, extraordinaire, une révélation de « toute importance, c'est le « Paysage » que Michel Bonjour, 14 ans, « d'Echichens, a traité en gouache avec un talent surprenant, un sens « de la composition, un sens des couleurs, une sensibilité supérieure « qui révèlent en cet adolescent une nature élue par les Muses. Nous « ignorons par quelle faveur auguste ce garçon a pu sauvegarder à un « tel point ces dispositions particulières. Nous ne voulons pas, d'après « cet admirable témoignage unique, crier au prodige, mais nous nous « disions, avec Milous Bonny, qu'il y a là, chez Michel Bonjour, un cas « de don exceptionnel qui mériterait d'être considéré, suivi et protégé « soit par de puissants amis des arts, soit par un conducteur artistique « d'élite, soit par nos instances officielles, si bienveillantes dans nombre « d'occasions. »

En vue de notre prochaine collecte dans les écoles et pour donner un moyen d'échange aux enfants dans leurs efforts pour collaborer à la vie de notre œuvre, nous projetons d'éditer une série de cartes postales représentant les meilleurs dessins de nos garçons. Ce projet a plu à toutes les personnes avec lesquelles nous en avons parlé, au Comité de la S.P.V. en particulier.

Renseignements pris, les frais d'édition en couleur pour 3 dessins différents s'élèveraient à environ 5500 francs. La pochette de 3 cartes devrait être vendue fr. 0.60 et le bénéfice revenant à notre Institution s'élèverait à fr. 0.40 environ.

L'édition pour 6 dessins coûterait environ 8000 francs. La pochette de 6 cartes postales se vendrait 1 fr. 20 et le bénéfice restant à notre Institution serait de fr. 0.90 environ.

Dans les deux cas, les cartes pourraient être vendues séparément au prix de 20 cts et les pochettes invendues nous seraient retournées. Nous les utiliserions pour une autre action.

Laquelle des deux solutions correspond le mieux à l'effort que l'on peut attendre des 35 000 enfants des classes primaires du canton de Vaud en faveur de l'Asile d'Echichens ?

La deuxième solution serait évidemment la plus avantageuse pour nous, si chaque enfant peut écouler une pochette, mais cela représente-t-il une charge trop grande pour lui ? Les avis sont partagés.

Voulez-vous nous dire votre point de vue par carte postale d'ici au 25 février ? Vos réponses nous aideront à choisir la solution opportune.

Sur demande du Service de l'Intérieur, notre collecte, sous cette forme nouvelle, se fera du 24 avril au 6 mai 1950.

En vous remerciant encore de votre collaboration active, nous vous prions d'agréer, chers amis de l'Asile, l'expression de notre reconnaissance.

Jacques Besson, directeur.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Un **cours de reliure** par M. J. Hussy, inst., aura lieu les samedis après-midi 25 février, 4 et 11 mars, de 14 h. 15 à 17 h. 15 (un 4e après-midi sera peut-être nécessaire) au Collège Classique, Béthusy.

Finance : membres S.V.T.M. Fr. 9.— ; non-membres Fr. 12.—.

Matériel à apporter : un livre à relier, pas trop gros, ni en trop mauvais état. Couteau à carton, plioir, ciseaux.

Inscriptions jusqu'au mercredi 21 février au plus tard chez Ed. Ansermoz, Beau-Site 15, Lausanne.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE

jeudi 23 février 1950, à 10 heures, La Chesa (rue du Rhône 31)

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du président.
3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes.

4. Elections statutaires :
 - a) du président,
 - b) des deux vice-présidents,
 - c) de huit membres du comité,
 - d) des vérificateurs des comptes pour 1950,
 - e) du correspondant au Bulletin de la S.P.R.
5. Désignation des délégués de l'U.I.G. :
 - a) à la S.P.R.,
 - b) au Cartel des associations de fonctionnaires et d'employés,
 - c) à la Fédération du corps enseignant genevois,
 - d) aux jurys d'examens de stage,
 - e) aux commissions de nomination,
 - f) aux différents groupements contrôlés.
6. Fixation de la cotisation pour 1950.

L'assemblée sera suivie d'un repas.

Nos collègues A. Sauter, M. Basset, L. Servettaz, qui viennent d'être nommés membres honoraires de l'U.I.G., seront fêtés ce jour-là.

A. Neuenschwander, président.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 FÉVRIER 1950

Présidence : **Ulysse Magnenat.**

Grosse participation, mercredi. Certes, le menu était alléchant : rapport de la commission de géographie, création d'une commission des programmes, revalorisation de la profession. Le troisième de ces points de l'ordre du jour fut le plus discuté et si la confusion trouva souvent place dans le débat, on sentait pourtant une unanimité réelle quant au fond du sujet. Mais n'anticipons pas et notons plutôt l'essentiel du rapport de **Dessoulavy**, président de la **Commission de géographie**.

Ce groupe de travail fut créé lorsque se posa le problème de la composition d'un nouveau manuel de géographie de la Suisse. Les départements et les instituteurs romands s'étant mis d'accord sur le projet de MM. Dubois et Rebeaud, la commission se mit à la rédaction de feuillets à l'usage du maître : trois séries sont actuellement terminées (Suisse, généralités - Jura - Plateau), une quatrième est en préparation (Alpes). Quelques projets : publication de séries d'images caractéristiques pouvant illustrer les leçons ; préparation de feuillets de géographie locale.

L'assemblée ne pouvait que féliciter la commission dont la préoccupation est de fournir des documents variés au maître, en lui laissant la liberté du choix. Un collègue demanda à Dessoulavy de ne pas oublier les deux conditions de l'enseignement de la géographie dans nos classes : l'abondance de la matière et l'insuffisance du temps réservé à cette branche.

La remarque, croyons-nous, est hors de propos ; elle devrait s'adresser à ceux qu'intéressera l'élaboration d'un nouveau plan d'études.

Et **Hof**, en effet, lance un appel. Il s'agit de créer une **commission des programmes** qui puisse collaborer avec le département à la composition d'un nouveau plan d'études. Une liste circule, qui se couvre bientôt de signatures.

Revalorisation

Impossible de donner le détail d'une discussion qui dura deux heures. Impossible aussi de prétendre que tout ce qui fut dit était indispensable. Et pourtant, malgré la difficulté à trouver l'accord, nous étions tous persuadés de la **nécessité d'une revalorisation**.

L'instituteur n'occupe pas dans l'échelle sociale le degré que devraient lui assurer sa formation et les exigences auxquelles il se soumet pendant ses années d'études.

L'instituteur, chef de famille, a beaucoup trop de soucis. Les allocations pour enfants et les autres demi-mesures n'y font rien. Il lui faut un traitement de base plus élevé pour que sa préoccupation ne soit plus de trouver des tâches extra-scolaires pour parfaire son gain.

Le problème du recrutement du corps enseignant ne recevra sa vraie solution que lorsque la fonction d'instituteur sera décemment rétribuée.

Voilà de quoi nous étions tous persuadés, voilà ce que le Conseil d'Etat doit comprendre.

L'assemblée a voté. L'Union des Instituteurs va faire maintenant des propositions fermes :

Traitement de base : fr. 6,000.— au lieu de fr. 5,200.—.

Quinze augmentations annuelles au lieu de douze.

La dépense résultant de l'acceptation de notre projet n'a pas paru excessive à M. Perréard.

Si nos chefs défendent ce projet avec conviction, le Grand Conseil nous sera favorable.

R. N.

U. I. G. - DAMES

RAPPEL DE CONVOCATION

Assemblée administrative annuelle **Jeudi 23 février à 15 heures**,
Brasserie Centrale, 1er étage.

(Amende statutaire)

GROUPE DES JEUNES DE L'U. I. G. DAMES

Chères amies du « Groupe de triage »,

Je vous attends, pour le travail indiqué et que vous avez si gentiment accepté, **le mercredi 22 février, dès 16 h. 15, dans ma classe ; Ecole Hugo de Senger, 2e étage.** Merci d'avance et à bientôt.

R.-F. Quartier.

U. A. E. E. - GROUPE D'ÉCHANGES

La prochaine séance du groupe aura lieu le lundi 27 février, à 16 h. 45, à l'école de Saint-Antoine.

Mlle E. Dettwyler nous donnera des idées pour des **petits travaux manuels**.

M. C.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Les membres de cette Association sont convoqués à l'assemblée générale annuelle le vendredi 24 février à 18 heures, à la Taverne de la Madeleine.

A 20 h. 30, dans la salle de réunions, rue de Carouge, 35, une conférence publique de **M. S. Bastide** est prévue avec 125 clichés artistiques en couleurs : « La vigne à travers les âges » et « Le petit fût », d'après le conte de Guy de Maupassant.

NEUCHÂTEL

NOUVELLES DES SECTIONS

Le Locle. Assemblée générale le 28 janvier.

Comité central. Notre collègue **Arnold Jeanneret**, après quinze ans d'utile et féconde collaboration au C. C., demande à être remplacé. C'est l'occasion pour l'assemblée de lui témoigner son estime et sa reconnaissance en le nommant **membre d'honneur** de la section. Il sera remplacé au comité central par **Willy Guyot**. Le nouvel élu a dirigé pendant vingt-trois ans — et avec quelle conscience ! — les destinées de sa section ; c'est dire qu'il sera pour l'exécutif cantonal un collaborateur précieux.

Pour le remplacer au comité de section, il est fait appel à **Mlle Madeleine Robert**, institutrice aux Ponts, et le nouveau président de section est désigné en la personne de **Marcel Robert**, vice-président.

Ecole publique, éducation nouvelle.

M. Sauvain, instituteur à Cormoret, est lui un partisan total et convaincu des méthodes Freinet. Il est aussi, à en croire le correspondant de la « Feuille d'Avis des Montagnes », un démolisseur non moins convaincu de l'école dite traditionnelle. Pour lui, les élèves de l'école actuelle sont, paraît-il, « les malheureuses victimes de l'incompréhension de leurs maîtres, lesquels suivent une voie fautive et, en définitive, faillissent à leur devoir ».

De telles déclarations ne manquèrent pas de provoquer dans l'assemblée des murmures et mouvements divers. On s'attendait à plus d'objectivité de la part de **M. Sauvain** qui, s'il a remarquablement réussi une expérience tentée dans une classe dont l'effectif n'a jamais dépassé 15 élèves, aurait peut-être obtenu moins de succès avec une trentaine d'écoliers à préparer pour l'école secondaire.

Et le journal loclois de conclure :

« La querelle des « anciens » et des « modernes » passe actuellement dans une phase aiguë, il ne faut pas s'en cacher. Mais on ne saurait prétendre que l'école de 1950 est le reflet de celle de 1900 et encore moins de celle de 1850. Il y a eu de nombreux progrès réalisés, sage évolution — trop lente, au gré de quelques-uns — dénotant la volonté de la grande majorité du corps enseignant de prendre ce qu'il y a de bon et d'applicable dans les théories nouvelles, mais de rejeter impitoyablement tout ce qui donnerait à ces innovations l'aspect d'une révolution même pacifique. »

On ne saurait mieux dire, avec la réserve que, entre éducateurs consciencieux et poursuivant le même idéal, il ne peut y avoir querelle, mais de simples divergences. Et c'est dans l'intention de voir examiner une bonne fois ces divergences, dans un esprit de fraternité et de compréhension mutuelle, que le comité de la S. P. R., avec l'appui unanime des délégués des sections, a porté la question à l'ordre du jour du prochain congrès romand.

S. Z.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT

Neuchâtel, Restaurant Neuchâtelois, 25 février, à 15 heures. Nos membres recevront une convocation. Nous invitons tous les collègues romands à se joindre à nous (pas nécessaire d'être « imprimeurs »!).

L'organisation d'équipes de travail (documentation genre B. T. et fiches) sera à l'ordre du jour.

Coopérative de l'Enseignement, Chézard et Chaumont (Ne).

LE 4e CONGRÈS NATIONAL DE L'ÉCOLE MODERNE FRANÇAISE

aura lieu les 3, 4, 5 et 6 avril, à Nancy. Thème général : « **Par une éducation libératrice, nous préparons en l'enfant, l'homme de demain** ».

Si les inscriptions sont suffisantes nous organiserons un billet collectif. Renseignements et inscriptions auprès de C. Vaucher, Boudevilliers (Ne).

JURA

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

La Direction cantonale des affaires sanitaires communique aux communes qu'elles peuvent obtenir des subsides fédéraux et cantonaux pour leurs dépenses de l'année 1949 dans le domaine des mesures prises contre cette terrible maladie. Ces subsides concernant aussi les visites médicales d'écoles, les radioscopies et radiophotographies d'enfants, les inspections et désinfections jugées nécessaires, etc. On le voit, un travail positif continue à se faire chez nous, pour la santé de nos écoliers, et nous nous plaignons à le relever.

PLACES AU CONCOURS

La dernière Feuille officielle scolaire en annonce quelques-unes. Il y en aura d'autres prochainement. Le printemps est, par excellence, le temps du renouveau et des... renouvellements !

A ce propos, osons-nous rappeler les vœux de la SIB, de la SPJ et des sections régionales à l'égard de certaine propagande précédant les nominations ? Pour l'honneur de notre corporation et du métier, il faut souhaiter que disparaissent des procédés électoraux indignes du corps enseignant. Les candidats peuvent et doivent ne pas dévaloriser notre profession. Nous leur ferons confiance !

COMITÉ GÉNÉRAL S.P.J.

On nous communique qu'une séance aura lieu le 4 mars prochain à Delémont. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Que les présidents de sections retiennent déjà cette date pour la S.P.J.

SOCIÉTÉ JURASSIENNE DE TRAVAIL MANUEL

Cette société vient de tenir séance à Delémont, en présence de MM. Mamie et Barberat, inspecteurs, Guéniat, directeur de l'École normale de Porrentruy, et Baumgartner, professeur à l'École normale de Delémont. Tous les participants défendirent avec enthousiasme la cause du travail manuel dans nos écoles primaires. M. le Dr Guéniat, en particulier, fit un exposé complet sur la question ; l'enseignement des travaux manuels à l'École normale mérite une réorganisation, afin que les maîtres puissent aussi « penser et enseigner avec les mains ».

Des cours de menuiserie pour débutants et de construction d'appareils de physique ont été prévus dans le courant de l'année. Il faut souhaiter que nombreux seront ceux qui pourront y participer.

H. Reber.

ECHANGES

1. Pour la période du 16 juillet au 12 août, pour une fille de 14 ans. Famille réformée, ayant deux autres garçons de 6 et 12 ans.
Max Byland, maître secondaire, Buchs bei Aarau.
2. Pour fille de 13 ans, dans famille catholique. Cinq semaines depuis mi-juillet. De préférence dans lieu élevé.
Frau Schriber, Lehrer's, **Goldau**, Schwytz.
3. Pour garçon et fille de 12 ans dans deux familles protestantes. Quatre semaines dès début juillet.
Gottfr. Jaggi, Lehrer, **Adelboden**, Berne.
4. Pour fille de 15 ans désireuse de fréquenter une école, pour une année dès avril 1950. On accepterait garçon (évt. fille) du même âge, qui pourrait suivre l'école communale ou l'école secondaire, ou encore recevoir des leçons privées. Dans la même famille il y a encore un garçon de 12 ans.
E. Hadorn, Lehrer, **Ebnit**, bei Zollbrück.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

HUMANITÉS ET ÉDUCATION INTERCULTURELLE (suite)

(Voir « Educateur » No 5)

Le maître fera découvrir un de ces organes de la société universelle dans la science, dont un Berthelot disait, il y a tantôt un siècle : « La science n'a pas de nationalité ; elle est aussi bien allemande, anglaise, italienne, russe ou japonaise que française. Elle progresse par les petites nations aussi bien que par les grandes ; chacune apporte son concours à l'œuvre commune, et toute perte éprouvée par l'une d'elles, ou infligée à l'une d'elles, est une perte pour l'ensemble de l'humanité. » Propos prophétiques ! qui seraient aujourd'hui rigoureusement conformes à la réalité, si le secret de certaines techniques, de détection ou de destruction, n'était pas jalousement gardé par leurs détenteurs, à des fins offensives ou défensives.

Il leur signalera d'autres de ces organes dans le droit de l'éthique, tendant à formuler des maximes de jugement et de comportement universellement valables, des règles fondées sur des principes acceptés par tous. Il les invitera par exemple à constater la convergence générale des règles de conduite formulées par les proverbes de toutes les nations, et leur montrera que, si les vertus n'ont pas toujours exactement la même cote dans les divers pays (ici, la franchise ; ailleurs, la réserve), tous les peuples de la terre ont en commun certains principes éthiques et juridiques ; ce qui rend dès à présent possible de formuler des chartes virtuellement universelles : La charte de l'enfant ou La charte des droits de l'homme.

L'adolescent découvrira dans l'art un autre organe universel de l'organisme qu'est l'humanité ; il constatera en effet que tous les peuples ont un art, que l'art de toutes les cultures est, dans une large mesure, accessible à des hommes de toutes les cultures ; et que même, plus une œuvre d'art est authentique (plus fidèlement elle exprime ce qu'il y a d'irréductiblement original dans une culture) plus aisément aussi elle passe les frontières ; que, par exemple, pour représentatives qu'elles soient de l'esprit français, les compositions de Josquin des Prés ou de Debussy n'en sont pas moins universellement humaines, et qu'il en va de même de l'œuvre de Moussorgsky, si spécifiquement russe, de celle de Schumann ou de Wagner, si spécifiquement germanique.

Le petit d'homme discernera enfin un des liens, le plus fort sans doute, de cette société universelle des peuples, dans le sens religieux qui, élevant l'homme au-dessus de ses intérêts égoïstes, relie tous les hommes les uns aux autres, en reliant chacun d'eux à l'Être et à l'Éternel. Il apprendra à considérer (dans l'esprit du cardinal romain Nicolas de Cusa : **una religio in rituum diversitate, una veritas in varietate resplendet**), les diverses religions comme des voies diverses vers la même source de vie ; si bien qu'une conception religieuse du monde et de l'homme lui apparaîtra comme le seul climat dans lequel toutes les cultures puissent un jour s'unir, en un élan capable, enfin ! d'élever partout l'homme à sa stature d'homme, et de faire de l'humanité, conformément

au grand mot de notre Vinet, le concert de toutes les pensées et le concours de toutes les volontés vraiment humaines.

Vous voyez comment le concept d'humanités, impliquant donc l'initiation du petit d'homme à l'humanité, et son intégration à l'humanité dans les deux sens distingués tout à l'heure, nous permet de discerner les trois disciplines, ou les trois branches maîtresses, du programme fonctionnel de l'école de culture : l'actualisation de l'humanité en l'adolescent par l'action informatrice de son maître et sa propre activité dans la communauté scolaire ; la présentation à l'adolescent des incarnations les plus saisissantes de l'humanité au cours de son devenir millénaire ; l'élargissement de son horizon affectif et intellectuel à l'humanité actuelle, une et diverse, en tous les lieux de la terre habitée.

Et, quand Pestalozzi assignait pour fonction à l'école « l'éducation à l'humanité », c'est bien dans ce triple sens qu'il l'entendait lui aussi : l'éveil et la culture en l'enfant des attitudes et des sentiments les plus typiquement humains ; la présentation de l'humain dans son devenir historique, au sens des humanités traditionnelles ; mais aussi la mise en contact de l'adolescent avec l'humanité dans sa diversité actuelle, et avec les valeurs produites par les diverses cultures. Un des avantages essentiels de l'éducation dispensée aux élèves de l'institut d'Yverdon, c'était, en effet, à ses yeux, la possibilité qu'elle offrait à des adolescents de pays très divers : Suisses romands et Suisses alémaniques, Espagnols, Français, Allemands, Anglo-Saxons, Scandinaves, protestants et catholiques, de vivre en société, de se respecter, d'apprendre à se comprendre et à collaborer.

L'éducation à l'humanité, dont nous nous réclamons volontiers, c'était ainsi, tout à la fois : 1) cette institution essentiellement éducative que notre école actuelle ne constitue encore que très imparfaitement ; 2) l'humanisme au sens traditionnel du mot, et 3) une formation expressément interculturelle, tendant à promouvoir entre les diverses cultures la compréhension et la collaboration, pour que l'humanité devienne en fait ce qu'elle est en droit : le chant multiple et unanime de l'humain, dans la diversité acceptée et voulue de ses expressions et de ses modes.

Si donc l'école suisse entend œuvrer dans l'esprit de « notre Pestalozzi », elle doit, entre autres réformes, revoir son programme et ses méthodes de façon à mettre ses élèves au bénéfice de cette éducation interculturelle, qui constituait un des moments essentiels des humanités pestalozziennes.

Elle n'y aura d'ailleurs pas grand peine : il lui suffira en effet d'élargir au plan mondial ce qu'elle fait sur le plan intérieur, au titre : éducation nationale. L'éducation nationale, en effet, dans un pays comme le nôtre, unissant, pour la défense de valeurs communes, des hommes attachés à trois cultures et à deux confessions, est proprement une éducation interculturelle sur un plan limité. Cette éducation a réussi à promouvoir, entre les diverses régions de notre pays, et les populations de cultures diverses qu'unit le Pacte, un esprit de compréhension réciproque. Non seulement nous acceptons que nos Confédérés soient différents de nous : nous voulons qu'ils le restent. Nous considérons nos différences comme une richesse. Notre vie nationale se développe ainsi sur le plan interculturel. Il n'est donc que d'élargir cette position, et

d'appliquer les méthodes qui nous ont amenés à nous comprendre entre nous, à promouvoir chez nos élèves la compréhension et la sympathie pour toutes les formes de culture dont la somme constitue l'humanité actuelle.

Et c'est seulement dans la mesure où elle le fera que notre école de culture aura le droit de se réclamer de Pestalozzi et de son éducation à l'humanité !

Louis Meylan,

Professeur à l'Université de Lausanne.

L'ALSACE ET LES ENFANTS ARRIÉRÉS ET DIFFICILES

Déjà avant les deux guerres mondiales, l'Alsace était, en France, à l'avant-garde du mouvement en faveur des arriérés. Pas loin de Bâle, et de Mulhouse, une sorte de petit village abrite pas moins de 400 retardés, dont beaucoup sont même inéducables. Que de dévouement, de patience chez les sœurs : un instituteur d'arriérés, un fervent disciple de Freinet, qui pratique l'imprimerie des textes libres, étant allé visiter cet établissement de St-André, m'écrivait y avoir pris une grande leçon d'humilité. A tous ceux qui en sont capables, même aux plus déshérités, on apprend à faire quelque petit travail manuel, tandis que les moins retardés quittent la classe pour apprendre un métier : jardinier, menuisier, maçon ; car il y a fort à faire à réparer tous les dommages de guerre.

Dans les Vosges, à St-Dié, on vient d'ouvrir une classe pour enfants arriérés, dans une baraque, en attendant la reconstruction, car la contrée est terriblement ravagée. Mêmes destructions à Raon-l'Étape, où les Suisses, après un Service civil, dans des conditions très dures, ont fondé un Foyer de Jeunesse ; cette même ville possède une Ecole maternelle vraiment splendide, de vastes salles ensoleillées, des vestiaires où chaque enfant possède un compartiment séparé de ses voisins par une cloison : des bambins de deux ans profitent déjà de l'instruction !

A Strasbourg-Neuhof, de vastes bâtiments (Kloster) abritent différentes catégories de pensionnaires, quatre-vingts enfants de 2 à 8 ans, avec quelle bonne grâce ils sont venus saluer les visites avant d'aller coucher ! Puis des sourds-muets, enfin une Maison d'éducation pour jeunes filles catholiques, en danger moral. D'aspect, les bâtiments sont d'énormes casernes, mais les très nombreuses jeunes filles sont toujours groupées en familles de quinze, avec une sœur qui mange avec elles, dort avec elles, et passe toute la journée avec « ses filles ». Un trait qui montre l'esprit excellent qui y règne : dans l'une des petites familles, la sœur a réuni en un cadre, toutes les photographies de ses anciennes pupilles, la plupart avec leurs bébés, ainsi les jeunes qui sont momentanément privées de liberté voient devant elles un avenir plein d'espoir ! Dans un atelier de couture, dont sortent d'admirables travaux, la sœur fait faire à chaque élève un dépliant où sont reproduites toutes les phases de chaque travail, de sorte que si la jeune fille, une fois dans la vie, a perdu le souvenir de tel ou tel travail, elle n'a qu'à ouvrir son dépliant pour être renseignée.

Les jeunes filles, à leur entrée dans la maison, sont mises à l'isolement quelques jours. Dès l'abord, elles reçoivent cette feuille, rédigée par le Dr Mathis, directeur du Centre d'Observation, dans un esprit de large compréhension, qui en fait un document psychologique véritablement humain :

Ma fille,

Tu arrives chez nous, probablement sans l'avoir demandé. Tu n'en es peut-être pas très contente ; tu es fâchée, triste, et tu aimerais mieux retourner chez toi.

Nous comprenons tout cela très bien, parce que nous avons tous les jours à faire à des jeunes filles comme toi, qui en ont gros sur le cœur, et qui ont souvent eu beaucoup de malheur avant de venir ici.

Mais sache bien que tu n'es que de **passage** pour peu de temps, quelques semaines en général, et ce temps passe vite.

Tu es ici pour que nous t'aidions à trouver ton chemin. Si tu as des qualités, cela se verra tout de suite, dès le premier jour. Si tu as des défauts, ce n'est peut-être pas ta faute et nous leur trouverons toutes les excuses qu'ils méritent. En tous cas, même quand on a de gros défauts, on peut toujours montrer un tout petit peu de bonne volonté. C'est ce que nous te demandons.

Tu verras bien vite qu'être ici n'est pas **difficile**. Tu auras beaucoup de moments de liberté pour bien jouer, te promener, bavarder avec les autres. On te demandera aussi de montrer ce que tu sais en classe, ce que tu peux faire avec tes mains : jardiner, coudre, tricoter, cuisiner, soigner les bébés. Tu as peut-être des petits talents : chanter, faire du théâtre, dessiner, modeler. C'est le moment de les montrer.

Ici, tu auras à faire à des sœurs, à un Docteur, à M. l'Abbé, à des dames de la ville ; tous sont pleins d'indulgence pour toi et seront très gentils : sois gentille avec eux. Ils viendront bavarder avec toi, ils te feront faire de petits exercices amusants (la psychologue fera des tests). Ils viendront bavarder avec toi, le docteur t'examinera pour voir si tu es en bonne santé. Si, parmi eux, quelqu'un t'inspire de la confiance, une confiance particulière, n'aie pas peur de lui confier tes soucis et tes ennuis ; dis-lui ce que tu voudras. On tâchera de s'entendre et de faire pour le mieux.

Ton séjour chez nous sera probablement très **important pour ton avenir** : il faudra décider ce que tu dois devenir. Nous nous demandons beaucoup de choses : doit-elle aller en classe et où ? Où faudrait-il l'envoyer ? Chez elle, chez quelqu'un d'autre ou dans un internat ? Quel métier devra-t-elle apprendre ? Devra-t-elle plus tard être plus sévère avec elle, ou moins sévère ? Aide-nous pour cela : dis-nous ce que tu désires pour plus tard. En tous cas, nous réfléchirons bien avant de décider quelque chose. Nous le ferons dans ton intérêt. Cela ne te dit peut-être rien pour le moment : n'en sois pas fâchée : nous voyons plus loin que toi et nous connaissons la vie. Elle n'est pas toujours facile, il faut avoir beaucoup de caractère et un solide métier pour réussir. Donc fais-nous confiance !

Quelques conseils pour terminer :

Si tu n'as pas compris tout ce que tu viens de lire, appelle la Sœur, elle t'expliquera.

Si tu as faim, soif, dis-le. Si tu ne te sens pas bien, fais appeler le docteur.

Enfin, si tu as envie de pleurer un bon coup, ne te gêne pas, cela soulage le cœur.

ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

Quand et comment donner cet enseignement prévu par le plan d'études ?

Une classe ménagère vient de faire l'expérience suivante. Après une leçon scientifique sur la fermentation, les boissons alcooliques, les jus de fruits pasteurisés, les effets des unes et des autres sur l'organisme humain, on invita les élèves à réfléchir et à poser des questions par écrit.

Au bout de quelques jours, 25 questions allaient donner à l'école une occasion de se rapprocher de la vie. Nous en publions quelques-unes pour montrer comment le problème préoccupait une partie de ces jeunes filles.

Pourquoi y a-t-il autant de personnes qui aiment l'alcool ?

Pourquoi existe-t-il des cafés ?

Arrivons-nous maintenant à guérir des gens de l'alcoolisme ?

Pourquoi existe-t-il la Croix-Bleue ?

L'alcool étant mauvais pour la santé, pourquoi en fabrique-t-on ?

Pourquoi y a-t-il des abstinents ?

Pourquoi les femmes boivent-elles bientôt autant d'alcool que les hommes ?

Pourquoi la Confédération n'interdit-elle pas la vente de l'alcool ?

Un homme a décidé qu'il ne boira plus de boissons alcooliques ; au bout d'un certain temps, il recommence ; pour quelles raisons ?

Pourquoi celui qui a abusé du vin, devient-il joyeux ou méchant ?

Pourquoi la Bible ne défend-elle pas l'usage du vin ?

Les médecins ont-ils trouvé un sérum pour guérir les alcooliques ?

Dans quel but essaie-t-on d'empêcher les gens de boire ?

Quel pays produit le plus d'alcool ?

Lequel en consomme le plus ?

Pour la Suisse, production, consommation de boissons alcooliques ?

Ces questions touchent plusieurs domaines : géographie, économie, histoire, civisme, psychologie, vie sociale, vie personnelle, religion. Par l'observation et la réflexion, les élèves ont trouvé elles-mêmes un certain nombre de réponses. Deux brochures, que toutes les classes vaudoises possèdent, « Le bar d'appartement un péril » et « Face à l'alcoolisme » ont permis de répondre par des faits à une autre partie des questions.

Si des collègues tentent une expérience semblable et ont besoin de renseignements, qu'ils écrivent à l'Association antialcoolique du corps enseignant vaudois (président : M. Flück, instituteur, Prilly). Nous les aiderons avec plaisir.

Ed. C.

BIELLA

Articles pour **écoles**
Articles de **bureau**

Vous trouverez un grand choix des produits sortant de la fabrique
BIELLA dans tous les magasins de papeterie.



Une marque connue
depuis des générations.

Fabrique de pâtes alimentaires Rolle S.A.

La bonne adresse pour votre ameublement

**Choix de 100 mobiliers neufs
du simple au luxe**

**MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR
LAUSANNE**

*au bout du trottoir Métropole B meubles
occasion provenant des échanges, à bon
compte. Exposition séparée. Magasin, route
de Genève 19.*

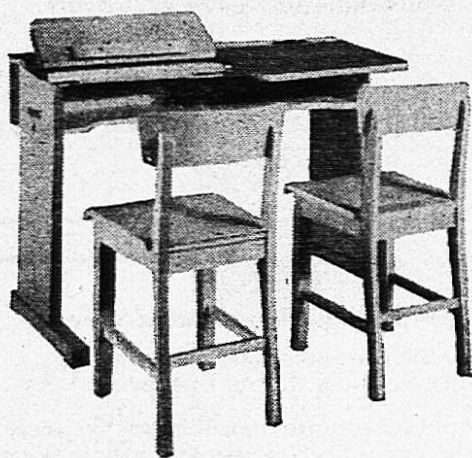


Pour votre jardin
**deux engrais efficaces
ENGRAIS COMPLET LONZA
NITRATE D'AMMONIAQUE**

LONZA S.A. BÂLE



Chocolats **PERRIER**



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

Pour votre

intérieur soigné

nos spécialités d'entretien et de nettoyage



RUMPF AUBORT & Co

DROGUERIE

MONTREUX

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 2 22 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce.
Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Polytechnicum.** Enseignements par petites classes. Dir. Prof. J. M. Jomini.

Ecole Ménagère de Marcelin

Cours d'été 1950

Enseignement théorique et pratique :
cuisine - couture - blanchissage - repassage - travaux de maison, de jardin, de basse-cour.

Prix de pension : Fr. 400.- pour le semestre.

Bourses d'études pour élèves peu fortunées et méritantes.

Début : 11 avril.

Renseignements et inscriptions auprès de la Direction à Marcelin sur Morges.

Vos photos classées

dans un album seront présentées avec un plaisir toujours renouvelé. Nous avons un très beau choix d'albums en différentes teintes et grandeurs.

A. Schnell & Fils

4, place St. François, Lausanne

La plus délicieuse des eaux de table

Lithinée alcaline, légèrement gazeuse, préparée instantanément avec les

LITHINES « SOCOP » La boîte de 10 paquets dosés chacun Fr. 1.60
pour obtenir un litre d'Eau Lithinée

Pharmacies Populaires, Genève Société coopérative fondée en 1891 par les sociétés de sec. mutuels en cas de maladie. Six officines en ville.

Quoi de neuf en quarante neuf?

Film-revue des meilleurs reportages du Ciné-Journal-Suisse, officiellement recommandé pour séances scolaires par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

La grande caravane

Reportage de Jean d'Esme sur le trafic du sel à travers le désert du Ténére, film retenu pour 60 séances scolaires par le Département de l'Instruction publique du Canton de Genève.

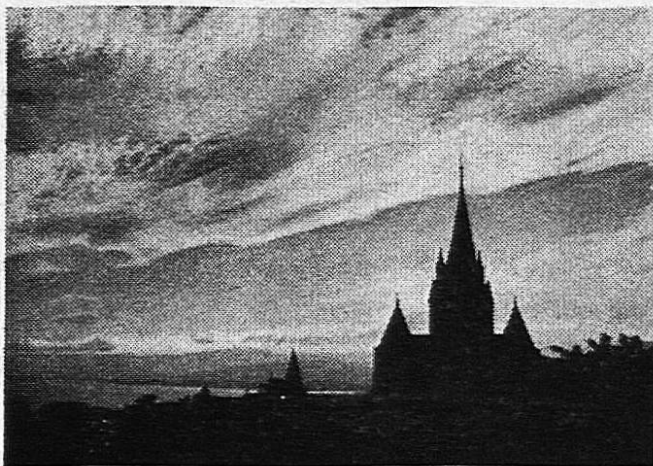
Deux excellents programmes, intéressants pour enfants et adultes sont présentés, sur demande des autorités scolaires, dans n'importe quelle localité de Suisse romande, par les soins des **CINÉMAS POPULAIRES ROMANDS** (M. Jean Brocher, à Vandœuvres, près Genève).

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^E CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE, 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle **Ch. Corbaz S.A.**, Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

NOUVEAUTÉS :

ETUDES PÉDAGOGIQUES 1949

Annuaire de l'instruction publique en Suisse.

Un volume de 176 p., 15×22,5, broché **Fr. 6.—**

On trouvera dans ce dernier recueil plusieurs études d'intérêt très actuel: l'appréciation du travail scolaire, par M. Ischer, Pestalozzi et la pédagogie expérimentale, par M. Dottrens, le mouvement des classes nouvelles en France, par M. Dudan, la profession de pédagogue curatif, par M. Montalta, l'UNESCO, le BIÉ et les œuvres d'éducation, par M. Dovaz. La seconde partie renferme des exposés et des compte-rendus relatifs à l'organisation et à l'activité scolaires de l'année, les chroniques cantonales et des analyses d'ouvrages récents.

J. BOÛÛAERT: Histoire de l'alphabet.

Un volume de 88 p., 13×19,5, avec des croquis et des planches,
broché **Fr. 2.80**

Cet ouvrage résume toute l'évolution de l'écriture, une des plus prodigieuses conquêtes de l'homme. Il explique comment sont nés les différents modes de transcription de la pensée, de la simple pictographie aux écritures rébus et syllabique, pour aboutir à l'alphabet phonétique, dont l'auteur montre les transformations et note les caractères.

RÉIMPRESSIONS :

CHARLES FORETAY: Lectures à l'usage du degré moyen des écoles primaires.

Un volume de 292 p., 16,5×22, avec des illustrations de Charles Clément, relié **Fr. 4.25**

Ch. BURNIER et A. OLTRAMARE: Chrestomathie latine. 3e éd.

Un volume de 328 p., 13,5×21, relié **Fr. 8.50**

ERNEST BRIOD: La troisième année d'allemand. 3e éd.

Un volume de 192 p., 13×19,5, illustré, relié **Fr. 4.50**

J.-H. ADDOR: Eléments d'algèbre à l'usage de l'enseignement secondaire.

Un volume de 272 p., 13×20, avec 55 figures, broché **Fr. 6.50**

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH